

46



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le jeudi 3 mai 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 3 mai 2007

13 h

Prière.

M. Volpé accueille à la Chambre Elvy Robichaud, ex-député progressiste-conservateur provincial de Tracadie (1994-1995) et de Tracadie-Sheila (1995-2006). L'hon. M. MacIntyre se joint au chef de l'opposition à cet égard.

M. Alward (Woodstock) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de riverains et riveraines du chemin de Union Corner, qui exhortent le gouvernement à exécuter les travaux de réfection nécessaires sur les 4 km en gravier à partir de la route 540, y compris le regravillonnage, le creusement de fossés et le débroussaillage aux abords. (Pétition 32.)

Le président de la Chambre interrompt les questions orales et demande que M. Mockler (Restigouche-la-Vallée) retire l'expression « induit la Chambre en erreur ». Après plusieurs demandes, le député se rétracte.

M. Robichaud invoque le Règlement ; il soutient que l'emploi du terme « mésinformation », par M. Mockler, n'est pas contraire aux bienséances parlementaires et devrait être permis par la présidence. Le président déclare que les décisions de la présidence ne peuvent être discutées ou contestées et demande de s'abstenir de le faire.

M. Robichaud donne avis de motion 53 portant que, le jeudi 10 mai 2007, appuyé par M. Mockler, il proposera ce qui suit:

attendu que, en mai 1997, les collectivités de Saint-Simon et de Saint-Sauveur, dans la Péninsule acadienne, ont tenu des manifestations pacifiques pour s'opposer à la volonté du gouvernement libéral de l'époque, qui voulait fermer leurs écoles ;

attendu, que, à la suite de l'intervention de la GRC pour mettre un terme à ces manifestations, les gens de ces collectivités ont été brutalisés et que plusieurs d'entre eux sont restés marqués par ces événements ;

attendu que, à la suite d'une longue enquête, il a été reconnu que les autorités policières ont fait usage d'une force excessive, notamment en utilisant des chiens contre une population qui ne faisait que revendiquer le droit de gérer ses écoles ;

attendu que, à cette époque, plusieurs élus du gouvernement libéral provincial, parmi lesquels le premier ministre Frank McKenna et la sollicitrice générale Jane Barry, ont affirmé que les gens de la Péninsule acadienne étaient enclins à la violence ;

attendu que ces élus faisaient alors partie du gouvernement du Nouveau-Brunswick, que les événements survenus à Saint-Simon et à Saint-Sauveur se sont produits sous leur mandat et que leurs paroles, injustes envers les gens de la Péninsule acadienne, n'ont jamais été retirées ;

attendu que le gouvernement libéral de cette époque, en revenant sur sa décision de fermer les écoles de Saint-Simon et de Saint-Sauveur, a implicitement reconnu son erreur, sans toutefois l'admettre ouvertement ;

attendu que l'Assemblée législative a un profond respect pour toutes les populations qu'elle représente, sans exception aucune ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de présenter des excuses officielles aux gens de la Péninsule acadienne pour les décisions prises et les actions commises en 1997, dans le cadre des manifestations de Saint-Simon et Saint-Sauveur, ainsi que pour les propos injustes tenus par Frank McKenna et Jane Barry à l'endroit de cette population.

M. Kenny donne avis de motion 54 portant que, le jeudi 10 mai 2007, appuyé par M^{me} Lavoie, il proposera ce qui suit:

attendu que le nord du Nouveau-Brunswick a une longue tradition minière et une longue expérience de l'exploitation minière ;

attendu que les perspectives de cours élevés des minéraux et d'une saine industrie minière semblent être bonnes ;

attendu que l'industrie minière emploie une main-d'oeuvre généralement vieillissante qui prendra sa retraite à un rythme croissant ;

attendu qu'une nouvelle main-d'oeuvre devra être formée afin de satisfaire à la demande de l'industrie ;

attendu que l'excellence en matière de formation est un outil clé pour atteindre l'autosuffisance ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement d'examiner la faisabilité d'un centre de formation minière à Bathurst.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, demande le consentement unanime pour passer outre à l'étude des motions émanant des députés et annonce que l'intention du gouvernement est que la

Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Gouvernements locaux et du ministère des Pêches puis reprenne les débats ajournés sur les motions portant deuxième lecture des projets de loi 44 et 17.

Il est unanimement convenu de passer outre à l'étude des motions émanant des députés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. R. Boudreau.

La séance, suspendue à 17 h 8, reprend à 17 h 16 sous la présidence de M. R. Boudreau.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. R. Boudreau.

Après un certain laps de temps, M. Kenny prend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Services généraux	3 198 000
Finances des administrations locales	104 678 000
Administration locale et relations avec les communautés	2 958 000
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	322 000
Moins : crédits législatifs	0
Votés	111 156 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX
Districts de services locaux 500 000

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX
Loi sur l'aide aux municipalités, prêt à
une municipalité 0

**FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX**

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT
Gouvernements locaux 10 000

AVANCES DE PETITE CAISSE
Gouvernements locaux 10 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.